

MÉTÉO SYNDICALE...

Il y a «*quelques temps*», on pourrait dire dernièrement, quatre militants de l'union locale CGT du Havre ont comparu devant le tribunal de grande instance pour «*dégradations, recel, violences*» au court de conflits sociaux, la justice a même parlé de «*débordements*» (1). Diable, des syndicalistes auraient pris au pied de la lettre le sabotage tous azimuts prôné au début du siècle dernier par la CGT et Émile Pouget ou des camarades un peu éméchés ont voulu faire des répétitions pour le grand soir? Que nenni, des affiches collées sur des permanences d'élus politiques divers, une plaque nominative dévissée (et restituée quelques jours après); de l'avis général, des manifestations que l'on nomme, dans le jargon, «*bon enfant*» pour qualifier l'ambiance.

Mais l'œil de la justice a souvent des idées derrière la tête! De façon rampante ou déclarée, il y en a une qu'ils (et elles ?) voudraient mettre dans la tête des «*bonnes gens*»: tout ce qui se passe dans la rue, sur la voie publique, doit être assimilé peu ou prou à un crime. Tout un chacun doit rester chez lui (à regarder la télé?) et, quand on rentre du boulot, faut pas traîner dans le chemin sous peine d'être attaqué par des idées subversives. On a déjà eu ça avec la loi «*anticasseurs*». Dans l'exemple du Havre, on n'a même pas besoin de chercher loin: «*On cherche, à travers ces poursuites, à criminaliser l'action syndicale en groupe*», déclarait un des avocats des syndicalistes CGT.

Faire partie d'un groupe ayant commis violences ou dégradations suffit à la justice pour poursuivre juridiquement un individu, à Nantes comme au Havre. Il est vrai qu'un ancien secrétaire syndical (Bernard Thibault pour ne pas le nommer) avait déclaré après des «*excès*» à Continental que «*ce n'était pas du syndicalisme*».

Le fils Gattaz tente de faire mieux que son père avec l'aide du locataire de l'Élysée... En fin de semaine dernière débutaient les tractations syndicats-patronat sur le «*pacte*» qui doit amener croissance et prospérité. On se demandera pourquoi on parle encore de syndicalisme.

Jean-Pierre GERMAIN
Groupe Salvador-Ségui

(1) On peut faire un parallèle avec la dernière manifestation antiaéroport à Nantes. Dans le cas de Notre-Dame-des-Landes, la presse a surtout causé des affrontements avec les forces de police, mettant «de côté» les dizaines de milliers de manifestants. De plus, il y aura toujours des camarades prêts à en découdre. Quant aux provocations policières, elles ne datent pas de la dernière pluie. Résultat: selon pouvoirs publics et médias, manifester est criminalisé.